

Les arts du spectacle vivant

Jusqu'au *XVe* siècle, la musique et les représentations théâtrales servent la foi chrétienne et il ne peut en être autrement ! Peu à peu, les artistes s'opposent à ces contraintes et rejoignent le souffle de la Renaissance en se tournant vers l'Antiquité.

Pour le théâtre c'est Joachim du Bellay qui encourage les auteurs à restaurer le modèle antique. Désormais le dramaturge s'impose pour son écriture et son style et sort de l'anonymat. De même la musique de la Renaissance se développe en contradiction avec la musique religieuse et ressuscite le chant profane. L'époque développe l'imprimerie musicale qui permet une meilleure et rapide diffusion des œuvres.

Louis XIV développe les rituels de Cour (jeux, fêtes, théâtre, danse, parties de chasse).

I- Le théâtre

- ⇒ Au *XVIIe* siècle, tragédie est le genre le plus noble qui obéit à une construction précise définie par la règle des trois unités (un seul lieu, une seule intrigue se situant dans le temps d'une journée max, un dénouement tragique et malheureux).
 - ✚ **Pierre Corneille** (1606-1684) : *Le Cid* (1637), *Cinna* (1642), *Horace* (1640), *Polyeucte* (1643)...
 - ✚ **Jean Racine** (1639-1699) : *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1670), *Phèdre* (1677)...
- ⇒ La **comédie** est un genre « populaire », pas nécessairement drôle : elle est ainsi nommée pour être distinguée de la tragédie (pas de règles à suivre). Le genre est méprisé par les nobles.
 - ✚ **Jean Baptiste Poquelin, dit Molière** (1622-1673) : *Les Précieuses Ridicules* (1659), *Dom Juan* (1665), *Le Misanthrope* (1666), *le Tartuffe* (1669), *Le Bourgeois gentilhomme* (1670), *les Fourberies de Scapin* (1672), *le Malade imaginaire* (1673).
- ⇒ La comédie de Molière est plus **qu'une farce ou une simple comédie d'intrigue**. Le jeu doit être naturel mais il faut peindre l'homme, dans toute sa complexité.
- ⇒ Du *XVIIIe* siècle, les seules productions demeurées vivantes aujourd'hui sont celles de Marivaux et de Beaumarchais : triomphe de la Comédie. La comédie d'intrigue exploite les procédés classiques du franc comique : jeux de mots, situations burlesques, coups de théâtre comme chez Marivaux.
- ⇒ **La comédie de mœurs** est un témoignage vivant de la conduite morale de l'époque.
- ⇒ **La comédie de caractères** peint des personnages possédés par certaines manies.
- ⇒ **La comédie spirituelle** se développe autour des mots d'esprit et se caractérise par une absence du comique de geste, de réactions des personnages ou de mots de caractère.
- ⇒ **La comédie satirique** est une satire sociale et politique (utilise l'ironie), elle attaque vivement les institutions.
- ⇒ **La comédie psychologique** dresse une minutieuse analyse des sentiments en l'absence de toute ironie ou attendrissement.

II- Le ballet de cour

- ⇒ **Mélange de poésie, musique et chant.**
- ⇒ Dansé par la famille royale, les courtisans et quelques danseurs professionnels.
- ⇒ Se constitue d'une suite d'entrées au cours desquelles les interprètes sont mis en valeur chacun leur tour, la dernière entrée réunit tous les danseurs.
- ⇒ Apogée sous Louis XIV : outil de propagande politique.
- ⇒ En 1671, Louis XIV porte un coup fatal au genre en refusant de se produire.
- ⇒ Lully invente **deux genres dérivés** : « **l'opéra ballet** » et « **la comédie ballet** ».

III- L'opéra italien, la tragédie lyrique et l'opéra ballet français

- ⇒ **Drame théâtral** mis en musique et chanté.
- ⇒ **Genre voit le jour à Florence au XVIIe siècle** (émane d'un groupe d'intellectuels, d'artistes et de musiciens florentins humanistes), il poursuit **deux objectifs** :
 - ✚ Faire revivre le théâtre grec antique.
 - ✚ S'opposer au style musical de la Renaissance et faire en sorte que le chant soit porteur de paroles claires et compréhensibles.
- ⇒ L'opéra se développe en **trois actes**.
- ⇒ **Monteverdi** (1567-1643) applique les bases de l'opéra définies par la Camerata.
- ⇒ A Venise, **Vivaldi**.
- ⇒ En Allemagne, **Haendel**.
- ⇒ En Angleterre, **Purcell** et **Mozart**.
- ⇒ **La tragédie lyrique** :
 - ✚ **Genre typiquement français créé par Lully et Quinault** qui veulent inventer un genre capable de rivaliser avec la tragédie classique de Corneille ou Racine.
 - ✚ Se développe **en cinq actes**.
 - ✚ Conçue comme un spectacle complet qui veut mettre sur un pied d'égalité l'ensemble de ses composantes : texte, musique, danse, décors, costumes, machinerie.
 - ✚ Intrigue s'inspire de la mythologie mais aussi de l'histoire, des légendes et des poèmes épiques.
 - ✚ Le « merveilleux » est un élément fondamental qui permet de multiplier les effets de machinerie.
 - ✚ Large part réservée à la danse.
 - ✚ Dans le chant, l'importance est donnée au chœur.
- ⇒ **Les maîtres du genre sont** :
 - ✚ **Jean-Baptiste Lully** (1632-1687), *Alceste* (1674), *Amadis* (1684).
 - ✚ **Jean-Philippe Rameau** (1683-1764), *Castor et Pollux* (1737).
 - ✚ **Marc-Antoine Charpentier** (1643-1704) : *Médée* (1693).
 - ✚ **André-Cardinal Destouches** (1672-1749) : *Sémiramis* (1718).
 - ✚ **Marin Marais** (1656-1728) : *Ariane et Bacchus* (1696).
- ⇒ **L'opéra ballet français**
 - ✚ **Typique du XVIIIe siècle français**, c'est une pièce de pur divertissement.
 - ✚ **Mélange comédie et fantaisie** et se distingue de la tragédie lyrique par une place prépondérante laissée à la danse par rapport au chant.
 - ✚ Intrigue très simple basée sur des sentiments amoureux.
 - ✚ **Le plus célèbre** : *Les Indes galantes* en 1735 composé par **Jean-Philippe Rameau**.

IV- La danse de la Renaissance et du XVIIe siècle

- ⇒ La Renaissance voit fleurir un nombre important de danses nouvelles issues de la tradition médiévale.
- ⇒ Les deux plus caractéristiques sont la **pavane** (danse de cour lente, dansée près du sol par des couples disposés en cortège) et la **gaillarde** (danse de couple à trois temps qui apparaît vers 1480 en Lombardie, appréciée comme danse de bal).